

P O R T E R A C O N N A I S S A N C E

P A R C N A T U R E L R É G I O N A L D E L O R R A I N E

I N F O R M A T I O N S C O N C E R N A N T L E S M I L I E U X N A T U R E L S

É L A B O R A T I O N D U P L A N L O C A L D ' U R B A N I S M E D ' A R S - S U R - M O S E L L E

E S P È C E S P R O T É G É E S E T R E M A R Q U A B L E S D E L A C O M M U N E D ' A R S - S U R - M O S E L L E

La cartographie suivante localise les espèces protégées au niveau régional, national ou communautaire ainsi que les espèces déterminantes ZNIEFF (espèces remarquables) pour la Lorraine présentes sur la commune d'Ars-sur-Moselle.

Espèces protégées et déterminantes ZNIEFF
Commune d'Ars-sur-Moselle



- Espèces protégées
- Espèces déterminantes ZNIEFF
- ▨ Espèces protégées
- ▨ Espèces déterminantes ZNIEFF

dendrocoptes medius (linnaeus, 1758)
dendrocoptes medius (linnaeus, 1758)
gagea lutea (l.) ker gawl, 1809
certhia familiaris linnaeus, 1758
dryocopus martius (linnaeus, 1758)
ranunculus plantanifolius l., 1767
lathraea squamaria l., 1753
accipiter gentilis (linnaeus, 1758)
dendrocoptes medius (linnaeus, 1758)
lynx torquatus linnaeus, 1758
dendrocoptes medius (linnaeus, 1758)
alcedo atthis (linnaeus, 1758)
dryocopus martius (linnaeus, 1758)
coitus gobio linnaeus, 1758
buxus sempervirens l., 1753
coitus gobio linnaeus, 1758
muscipapa striata (pallas, 1764)
stictia cinerea turstall, 1771
palomena viridis (poda, 1761)
alcedo atthis (linnaeus, 1758)
falco peregrinus turstall, 1771
falco peregrinus turstall, 1771
hydrocharis morsus-ranae l., 1753

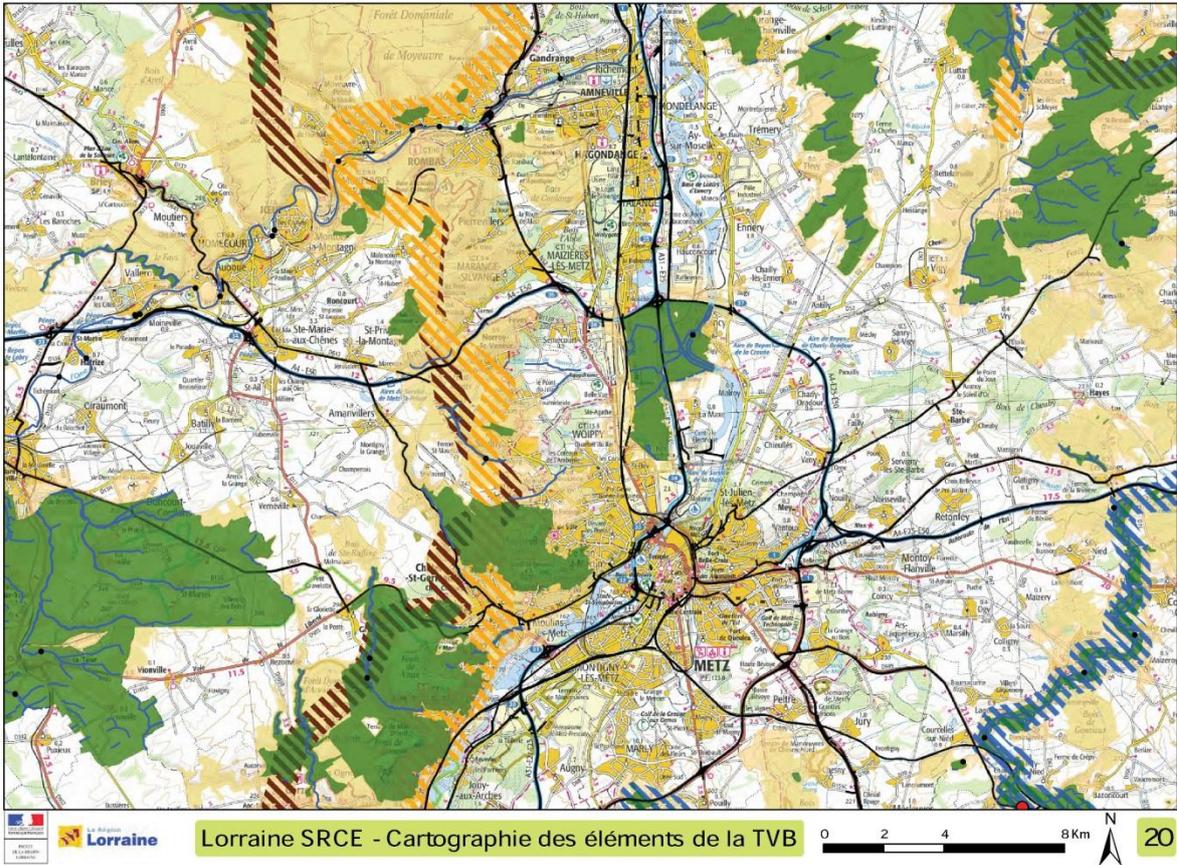
Réalisation PnRL - Service biodiversité - Février 2016
 Source : Données publiques de la Base de données Bombina du PnRL
 IGN BD ORTHO® - Licence Standard d'utilisation N°2003 - CUIFX - 00176. COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES.



ANALYSE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE AU NIVEAU DE LA COMMUNE D'ARS-SUR-MOSELLE

I. LE SHEMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE (SRCE)

Cartographie et légende extraites du Volume 4 du SRCE Lorraine :



Cartographie des éléments de la trame verte et bleue (TVB)

Légende des dalles :

Éléments de la TVB :

Réservoirs de biodiversité :

- Réservoirs corridors
- Réservoirs de biodiversité surfaciques

Corridors écologiques* :

- ▨ Milieux herbacés thermophiles
- ▨ Milieux alluviaux et humides
- ▨ Autres milieux herbacés
- ▨ Milieux forestiers

*Les corridors doivent être validés par des études locales

Perméabilités :

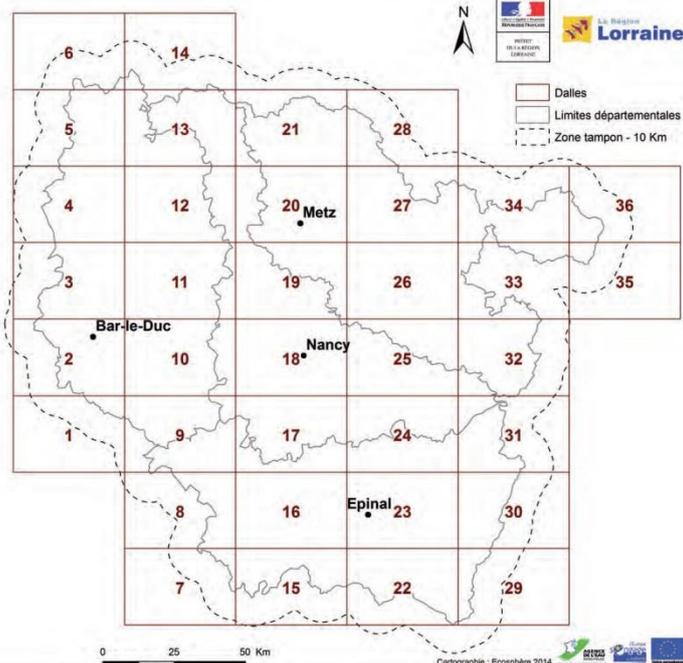
- Zones de forte perméabilité

Obstacles à la fonctionnalité des continuités écologiques :

- Infrastructures linéaires impactantes (routes, chemins de fer et canaux)
- Discontinuités avec restauration possible :
 - Via cours d'eau
 - Via petites routes ou chemins
- Recensement des obstacles à l'écoulement : barrages, grilles ou seuils en rivière du ROE (complété par la Fédération de Pêche des Vosges)

Périmètres et limites :

- Limite régionale
- ▭ Zone tampon - 10 Km



D'après la cartographie des éléments de la TVB du SRCE de la Région Lorraine, la commune d'Ars-sur-Moselle rassemble beaucoup d'enjeux :

- La commune est traversée par un corridor écologique herbacé thermophile au niveau des coteaux de la Moselle et de la Mance ;
- Un corridor forestier de direction Nord-Sud relie les forêts de des côtes de Moselle ;
- Deux réservoirs corridors cours d'eau sont identifiés sur la Mance et le ruisseau de Parfond Val
- Trois réservoirs de biodiversité couvrent une grande partie du ban communal.

II. TRAME VERTE ET BLEUE DU PNRL

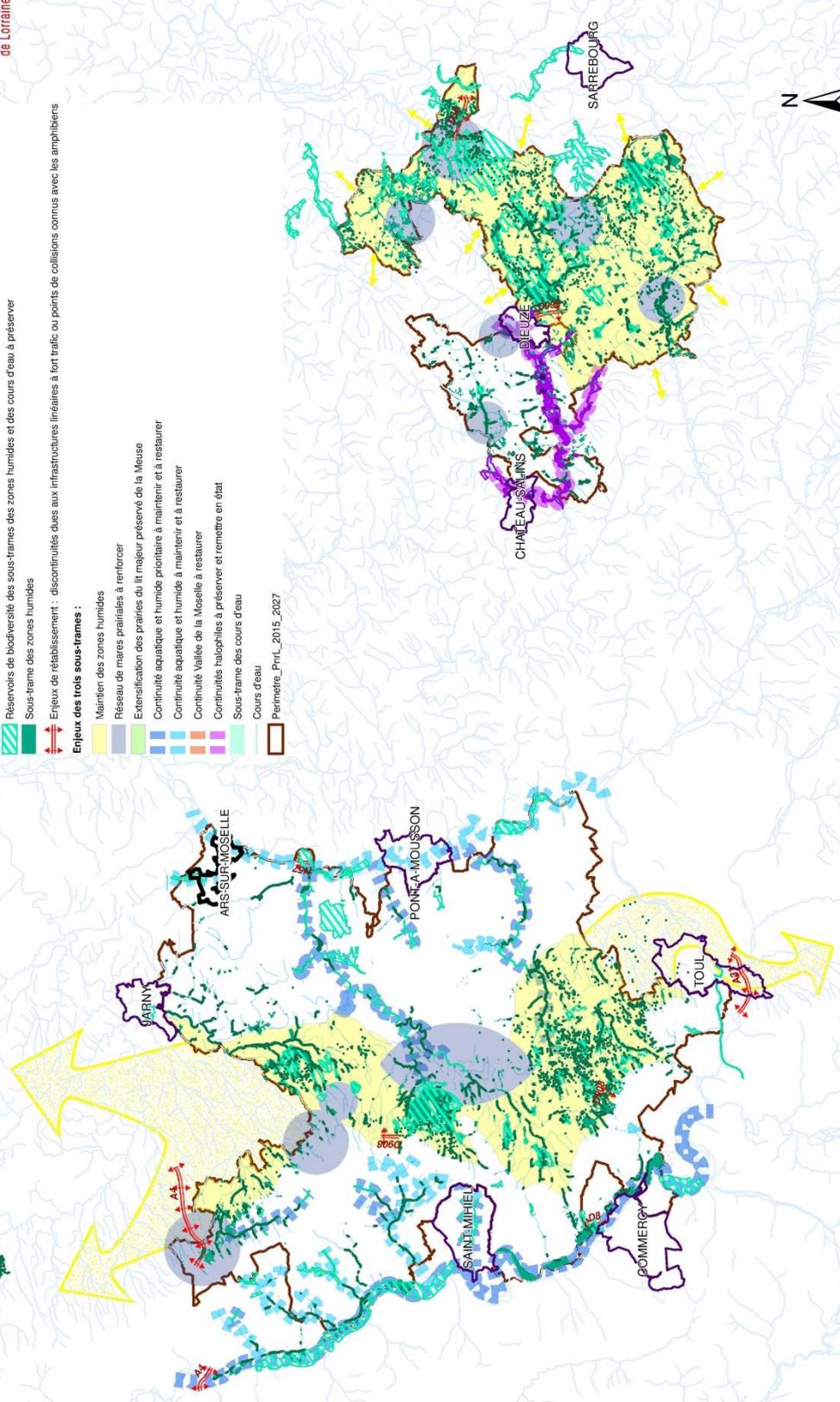
La Trame Verte et Bleue (TVB) du Parc naturel régional de Lorraine (PnrL) est composée de quatre sous-trames : les sous-trames forestière, aquatique et humide (y compris halophile), prairiale et thermophile. Les différents éléments de fragmentation et points de conflits du territoire ont permis de mettre en évidence les discontinuités de cette TVB. La qualité et la fonctionnalité des différentes sous-trames sont indispensables au fonctionnement et à la bonne santé des populations et des écosystèmes, notamment dans le contexte actuel de bouleversement climatique où les espèces doivent développer leurs capacités d'adaptation. Les objectifs de la charte 2015-2027 du PnrL sont donc de préserver les réservoirs de biodiversité, maintenir, renforcer et restaurer les principales continuités écologiques de chaque sous-trames de la Trame Verte et Bleue.

La commune d'Ars-sur-Moselle accueille un riche patrimoine naturel avec la représentation de quatre sous-trames de la Trame verte et bleue :

- Sous-trame des cours d'eau et des zones humides
- Sous-trame prairiale
- Sous-trame thermophile
- Sous-trame forestière

Sous-trames des cours d'eau, des zones humides et halophiles du Pnrl (composante bleue de la TVB)

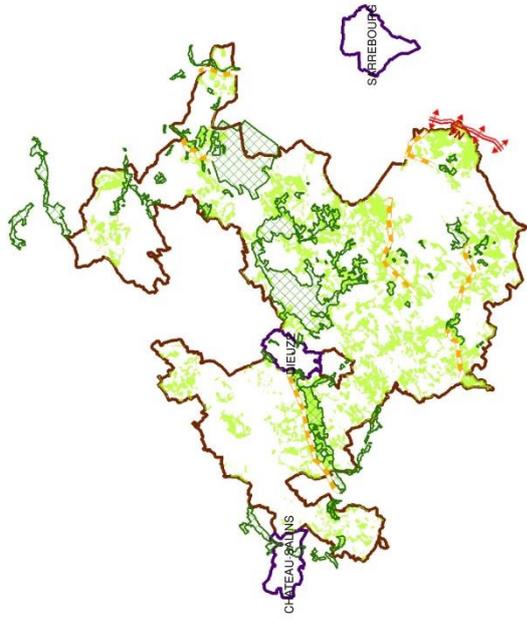
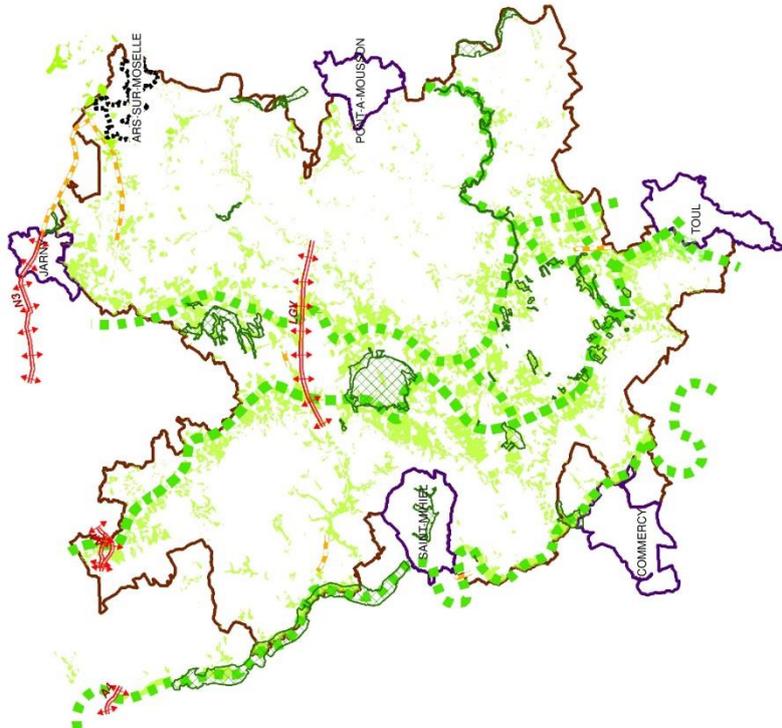
- Réservoirs de biodiversité de la sous-trame halophile à préserver
 - Sous-trame halophile
 - Réservoirs de biodiversité des sous-trames des zones humides et des cours d'eau à préserver
 - Sous-trame des zones humides
 - Enjeux de rétablissement : discontinuités dues aux infrastructures linéaires à fort trafic ou points de collisions connus avec les amphibiens
- Enjeux des trois sous-trames :**
- Maintien des zones humides
 - Réseau de mares prairiales à renforcer
 - Extensification des prairies du lit majeur préservé de la Meuse
 - Continuité aquatique et humide prioritaire à maintenir et à restaurer
 - Continuité aquatique et humide à maintenir et à restaurer
 - Continuités halophiles à préserver et remettre en état
 - Continuités halophiles à préserver et remettre en état
 - Cours d'eau
 - Sous-trame des cours d'eau
 - Périmètre_Pnrl_2015_2027



Sous-trame prairiale du Parc naturel régional de Lorraine



- Sous-trame prairiale : maintien de l'ensemble des prairies
- Maintien et renforcement des continuités prairiales potentielles
- Enjeux de gestion adaptés des bords de routes ou de canal
- Enjeux de rétablissement : discontinuités dues aux infrastructures linéaires à fort trafic

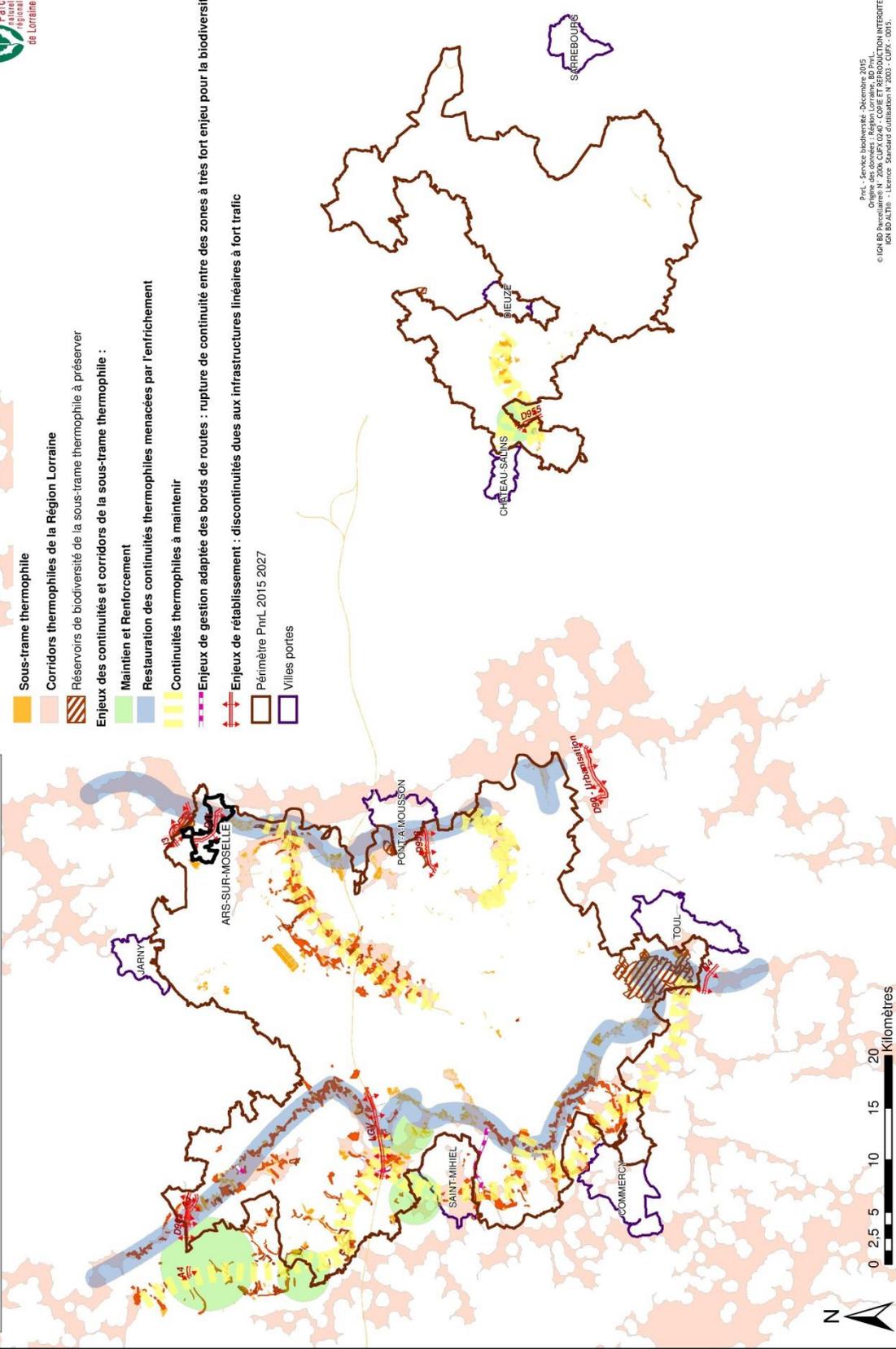


Réalisation PnL - Service biodiversité - Décembre 2015
Source : SDAGE Rhin-Meuse, PnL, DREAL Lorraine, ASP
IGN BD CARTO® - Licence Standard d'utilisation N. 2003 - CUFX - 0013. COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES.

Sous-trame thermophile du Parc naturel régional de Lorraine



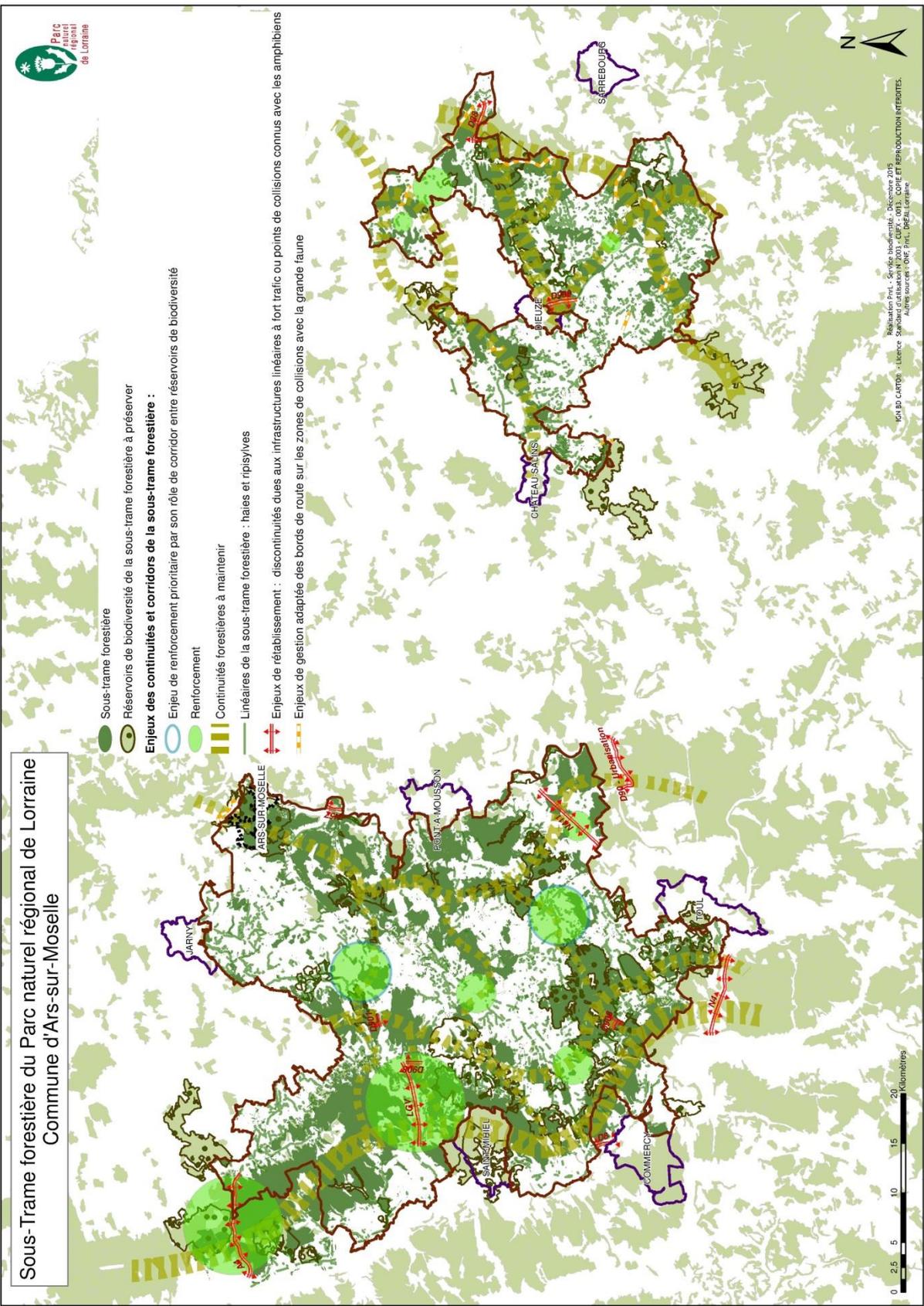
- Sous-trame thermophile
- Corridors thermophiles de la Région Lorraine
- Réservoirs de biodiversité de la sous-trame thermophile à préserver
- Enjeux des continuités et corridors de la sous-trame thermophile :
- Maintien et Renforcement
- Restauration des continuités thermophiles menacées par l'enrichissement
- Continuités thermophiles à maintenir
- Enjeux de gestion adaptés des bords de routes : rupture de continuité entre des zones à très fort enjeu pour la biodiversité
- Enjeux de rétablissement : discontinuités dues aux infrastructures linéaires à fort trafic
- Périmètre PntL 2015-2027
- Villes portes



**Sous-Trame forestière du Parc naturel régional de Lorraine
Commune d'Ars-sur-Moselle**



- Sous-trame forestière
 - Réservoirs de biodiversité de la sous-trame forestière à préserver
- Enjeux des continuités et corridors de la sous-trame forestière :**
- Enjeu de renforcement prioritaire par son rôle de corridor entre réservoirs de biodiversité
 - Renforcement
 - Continuités forestières à maintenir
 - Linéaires de la sous-trame forestière : haies et ripisylves
 - Enjeux de rétablissement : discontinuités dues aux infrastructures linéaires à fort trafic ou points de collisions connus avec les amphibiens
 - Enjeux de gestion adaptée des bords de route sur les zones de collisions avec la grande faune



Realisation PNL - Service Biodiversité - Décembre 2019
IGN BD CARTE® - Licence Standard d'utilisation N°2003 - CIP* - 013 - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES.
Auteurs : GIP Parc, DREAL Lorraine

Les continuités écologiques de ces sous-trames sont bien développées, peu fragmentées et des réservoirs de biodiversité sont présents :

- Pelouse du plateau de Jussy (ZNIEFF 410006907)
- Deux vallons boisés au Nord de Gorze (ZNIEFF 410008751)
- Gîtes à chiroptères à Ancy-sur-Moselle et Vaux (ZNIEFF 410007524)
- Vallon boisé de la Mance à Gravelotte (ZNIEFF 410008748 ; ENS 57_005)

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DE LA VALLÉE DE LA MANCE

La vallée de la Mance est à la fois un corridor et un réservoir de biodiversité à préserver (ZNIEFF et ENS 57 et site du CEN Lorraine).

Le cours d'eau, ses zones humides (aulnaie-frênaie, mégaphorbiaies, sources d'eau dure ou tufeuse) ainsi que les prairies attenantes abritent une faune typique et rare avec notamment l'Agrion de mercure, une libellule typique des petits cours d'eau et fossés, le Cincle plongeur, une espèce d'oiseau fréquentant les eaux rapides et peu profondes, le Vertigo de Des Moulins, petit escargot des cariçaies, toutes ces espèces étant rares et protégées au niveau national. La vallée de la Mance accueille la seule station Lorraine de Lathrée clandestine, très belle espèce de plante parasite des racines d'arbres de forêts humides.

La Mance constitue également un corridor de déplacement pour de nombreuses espèces, à la fois aquatiques et terrestres. Sur les trois quarts de son cours sur le ban communal d'Ars, à l'amont, le cours d'eau coule en forêt et comporte relativement peu d'obstacles à l'écoulement (cinq seuils et une déverse d'étang) ce qui favorise sa fonction de corridor écologique. Dès l'entrée dans l'agglomération, les obstacles à l'écoulement se multiplient avec dix seuils, une chute d'eau de 3 mètres et environ 500 mètres de passage sous-terrain de son cours.



La Mance



Lathrée clandestine en bord de Mance

ENJEUX IDENTIFIÉS

- **Préserver le réservoir de biodiversité ENS/ZNIEFF Vallée de la Mance**
- **Préserver et restaurer la continuité écologique de la vallée de la Mance :**
Rechercher l'effacement des obstacles à l'écoulement existants et éviter la création de nouveaux obstacles. Préserver le corridor forestier bordant le cours d'eau.

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DE LA MOSELLE

Le lit majeur de la Moselle, inséré dans le Sillon Lorrain, fait encore et toujours l'objet d'extractions de sables et graviers, au détriment des prairies. Les gravières qui en résultent sont parfois réaménagées après exploitation et ont engendré un patrimoine naturel qui bénéficie en particulier aux oiseaux et aux libellules. Ce patrimoine constitue aujourd'hui un réseau de réservoirs de biodiversités relié par la Moselle et ses abords (ripisylve, prairies). Des anciennes gravières aujourd'hui favorables aux oiseaux, chiroptères et insectes mais également les dernières parcelles de boisements humides et de prairies alluviales, accueillent des espèces alluviales typiques et protégées. Reconnus en ZNIEFF et ENS entre 2009 et 2012, certains de ces sites font l'objet de protection dans plusieurs communes du val de Lorraine grâce aux acquisitions foncières des collectivités, soutenues par les Conseils départementaux 54 et 57 dans le cadre de leurs politiques ENS. Constituant des points d'étape pour les oiseaux migrateurs, leur préservation et leur restauration est d'autant plus importante que la vallée est un véritable corridor de migration Nord-Sud à l'échelle internationale.

La commune d'Ars-sur-Moselle n'accueille pas de réservoir de biodiversité (ZNIEFF, ENS, réserve naturelle) mais des ripisylves et prairies humides résiduelles présentes dans la vallée sont rares et méritent également d'être préservées.



Prairie à la saussaie d'Ars



Arbre à Pic dans les boisements
rivulaires des Reculottes

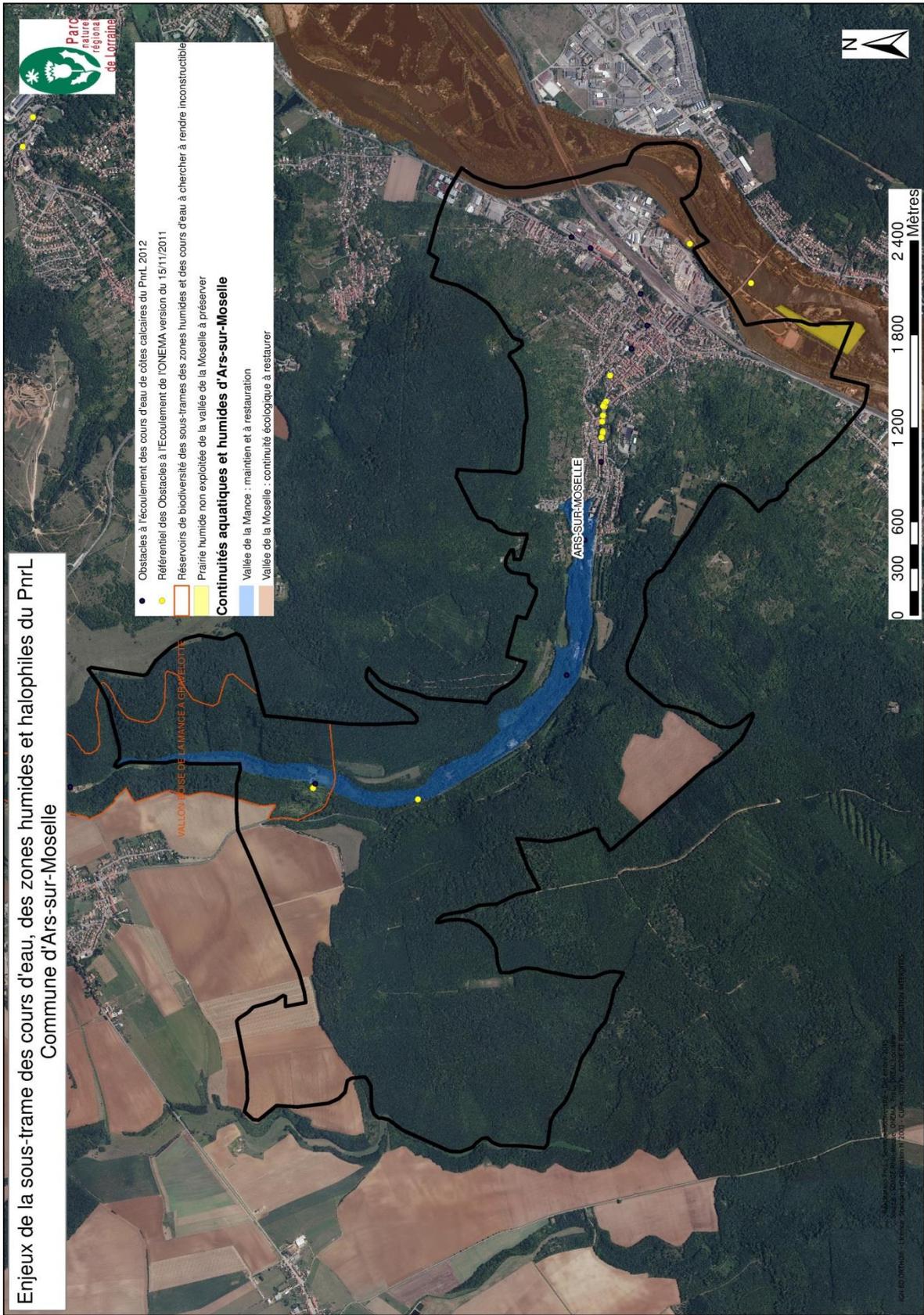
ENJEU IDENTIFIÉ

Continuité vallée de la Moselle à restaurer : Eviter la création de nouvelles gravières et la dégradation des milieux alluviaux résiduels, en particulier les prairies.

Enjeux de la sous-trame des cours d'eau, des zones humides et halophiles du PnrL Commune d'Ars-sur-Moselle

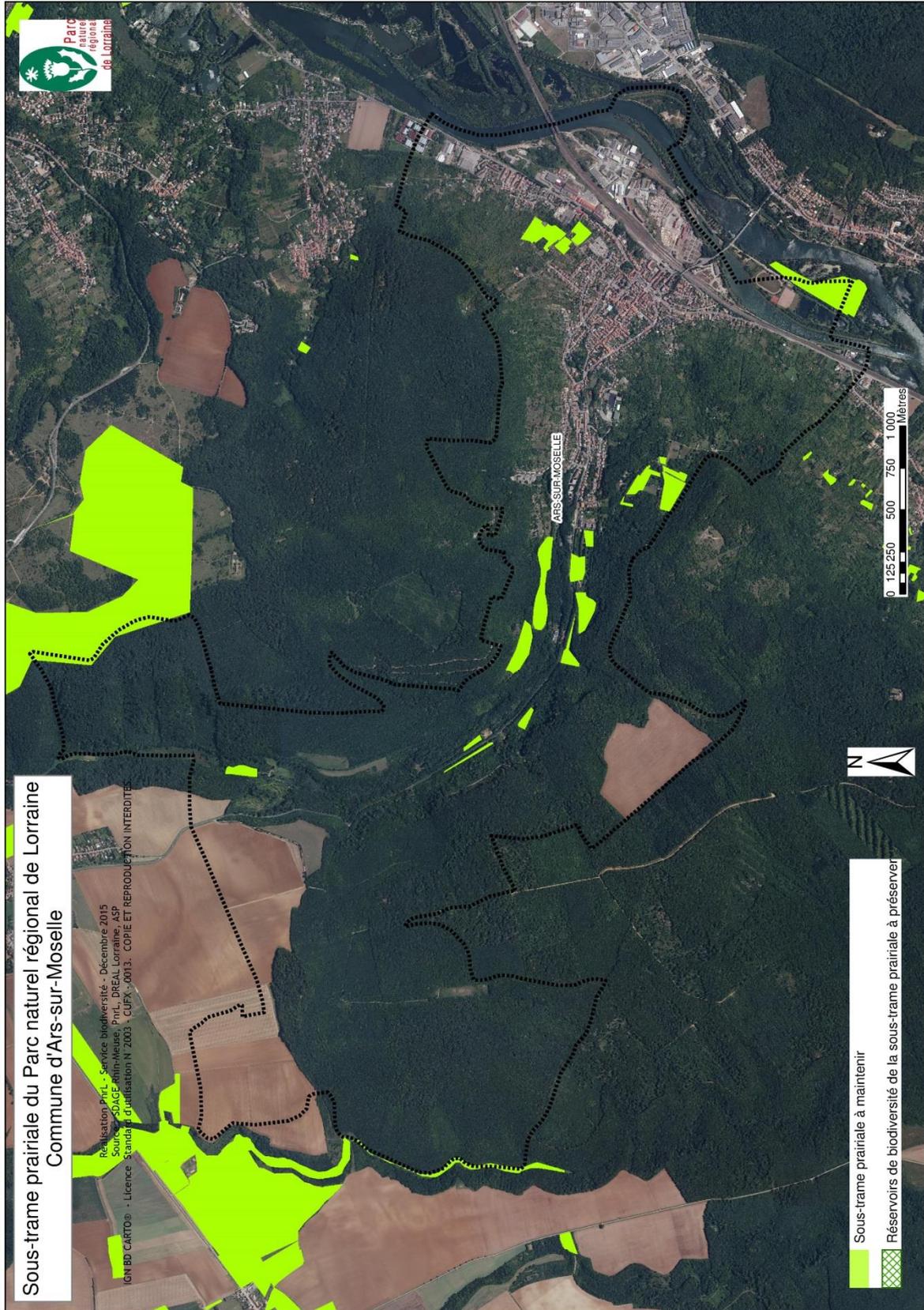


- Obstacles à l'écoulement des cours d'eau de côtes calcaires du PnrL 2012
 - Référentiel des Obstacles à l'Écoulement de l'ONEMA version du 15/11/2011
 - Réservoirs de biodiversité des sous-trames des zones humides et des cours d'eau à chercher à rendre inconstructible
 - Prairie humide non exploitée de la vallée de la Moselle à préserver
- ### Continuités aquatiques et humides d'Ars-sur-Moselle
- Vallée de la Mance : maintien et à restauration
 - Vallée de la Moselle : continuité écologique à restaurer



Source : Parc naturel régional de Lorraine
© Parc naturel régional de Lorraine, 2011
Équipe cartographique : Lorraine, Services d'Aménagement, 2007 - C.A.P. - 100 N. - COSE et Reproduction des Éléments

SOUS-TRAME PRAIRIALE



Il n'existe pas de continuité prairiale majeure sur le territoire de la commune, même si le territoire comprend tout un ensemble de prairies sèches, sur les coteaux des vallées de la Mance et de la Moselle, et de prairies plus humides dans les zones les plus basses de ces deux vallées. Elles n'accueillent pas toutes des espèces remarquables ou protégées pour être qualifiées de réservoir de biodiversité mais leur disparition spectaculaire depuis les années 90 (150 000 ha ont disparu en Lorraine entre 1998 et 2012) leur confère une valeur patrimoniale très forte en tant qu'habitat. Les retournements de prairies et leur conversion en culture représentent la cause principale de ce déclin dans les plaines, plateaux et vallées. Les prairies sèches et les pelouses situées sur les versants thermophiles des coteaux et plateaux, quant à elles, disparaissent également par l'abandon du pastoralisme et de l'entretien des vergers familiaux.

ENJEUX IDENTIFIES (voir carte de la sous-trame) :

- **Maintien des prairies sur l'ensemble du territoire communal**

SOUS-TRAME THERMOPHILE

L'abandon du pastoralisme dans les années 50, la plantation des pins noirs d'Autriche en 1979 ainsi que le développement des cultures sur les plateaux calcaires ont provoqué une régression importante des zones thermophiles ouvertes de la vallée de la Moselle, et de la Lorraine dans son ensemble.

Sur la commune d'Ars-sur Moselle, la mosaïque thermophile de cette continuité écologique se situe sur le long des côtes de Moselle, mais également sur les flancs de coteaux le long de la vallée de la Mance, essentiellement sur le versant exposé Sud. Les types de milieux qui composent cette sous-trame sont des vergers, des pelouses enrichies, et des fruticées de colonisation.

La continuité thermophile des côtes de Moselle est très fragmentée, à la fois par le village et la route départementale 11, mais également par l'enrichissement de l'ensemble des coteaux.

La continuité du flanc de coteau de la Mance comporte une meilleure connectivité avec des coteaux encore exploités par du pâturage, des vergers, des jardins potagers, des friches encore herbacées mais aussi des fruticées bien installées.

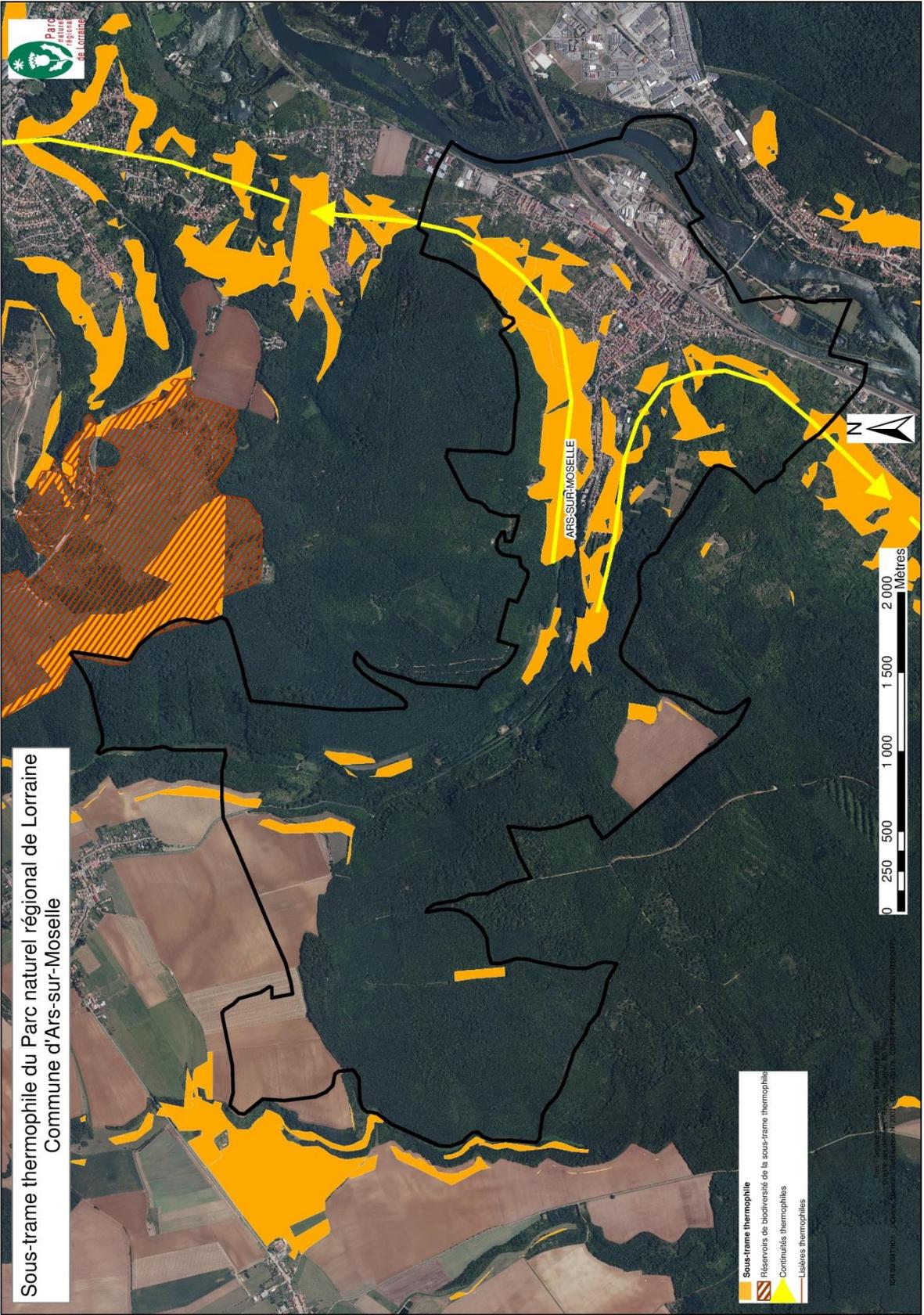
La Vipère aspic (protégée nationalement) fréquente ces coteaux thermophiles (source Atlas communal de 1994).

Sur le plateau, au niveau de la plaine de Geai et du Bois des Ognons, l'ancienne carrière et l'ancien champ de tir participent également de cette sous-trame ; ces deux sites remarquables accueillait dans les années 90 deux espèces végétales protégées au niveau régional : le Lin de Léon ou Lin français ainsi que l'Orchis singe (source Atlas communal de 1994).



Pelouses et vergers au lieu-dit Gloriotte

Sous-trame thermophile du Parc naturel régional de Lorraine
Commune d'Ars-sur-Moselle



- Sous-trame thermophile
- Réservoirs de biodiversité de la sous-trame thermophile
- Continuités thermophiles
- Lièbres thermophiles

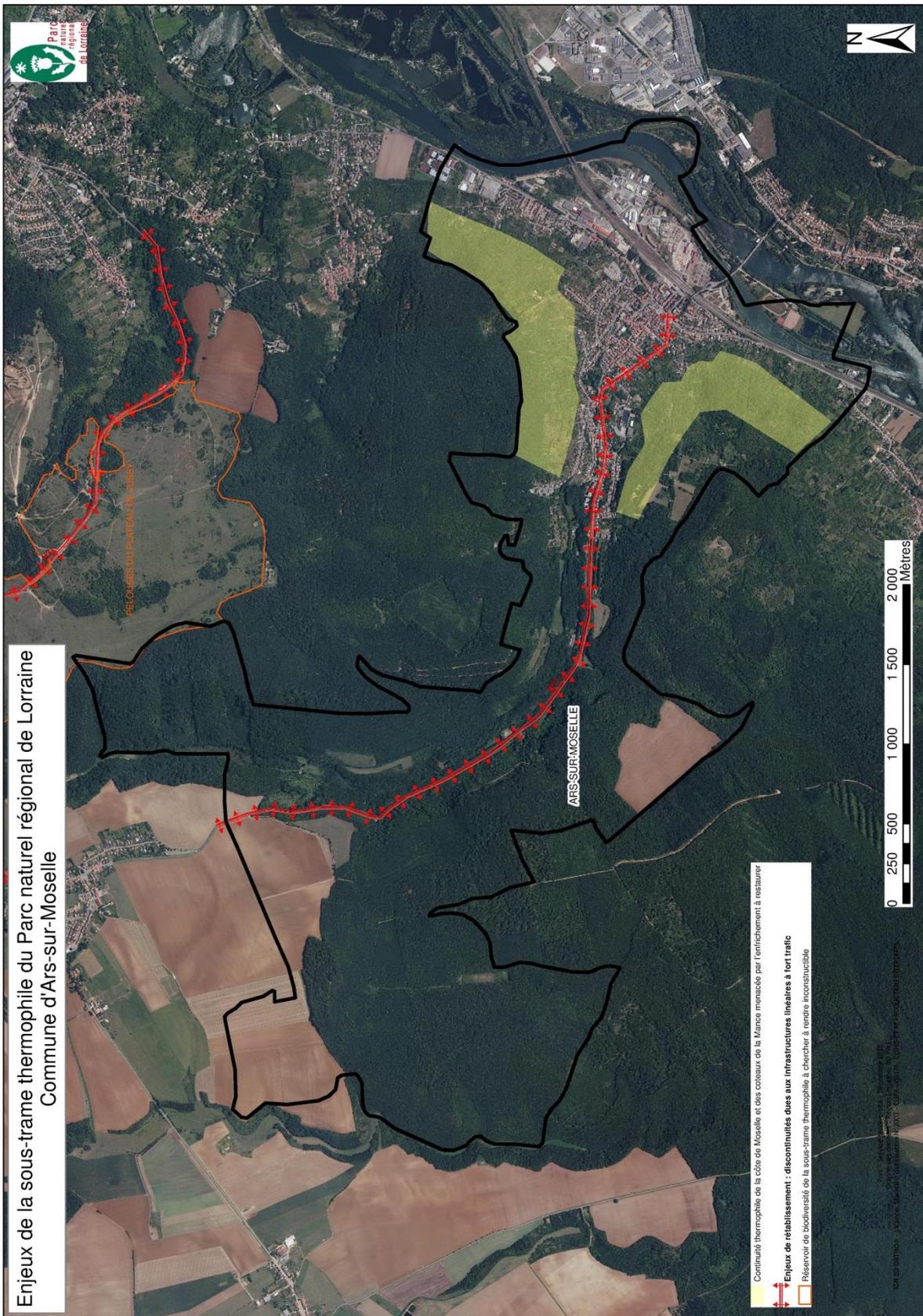
© Parc naturel régional de Lorraine, 2020. Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite du Parc naturel régional de Lorraine est formellement interdite.

ENJEU IDENTIFIE

- **Continuité thermophile de la côte de Moselle et des coteaux de la Mance menacée par l'enfrichement à restaurer :**
La restauration de ce corridor pourrait passer par une réouverture des coteaux : retour de vergers, protection des murs de pierres sèches et pierriers, pâturage des zones enfrichées...



Enjeux de la sous-trame thermophile du Parc naturel régional de Lorraine Commune d'Ars-sur-Moselle

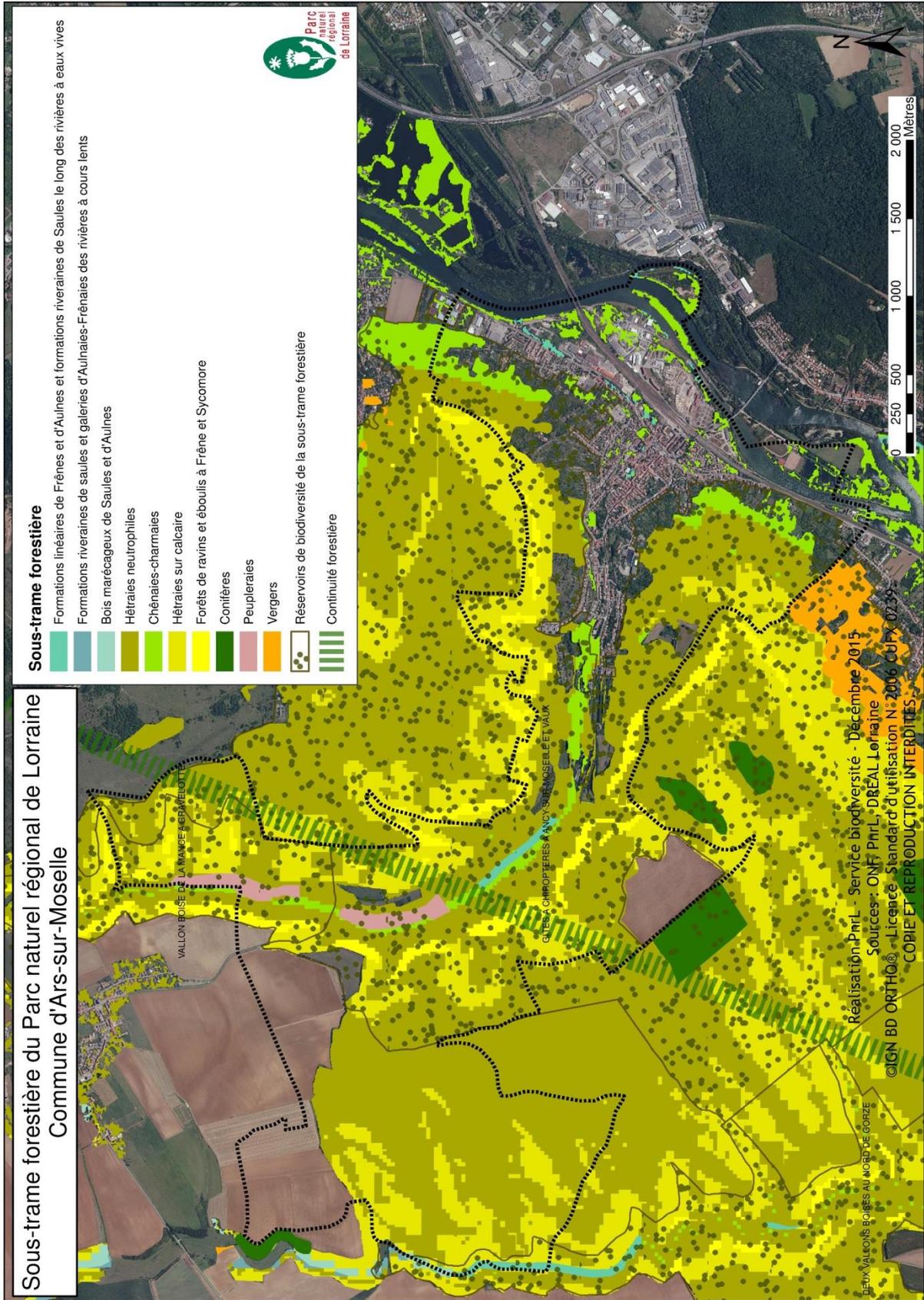


- Continuité thermophile de la côte de Moselle et des cotreaux de la Moselle menacée par l'empiètement à restaurer
- Enjeux de réajustement : discontinuités dues aux infrastructures linéaires à fort trafic
- Réservoir de biodiversité de la sous-trame thermophile à chercher à rendre inconstructible.



© Parc naturel régional de Lorraine
COPIL 2017
Plan de gestion de la sous-trame thermophile de la Moselle
pour la période 2017-2027

SOUS TRAME FORESTIÈRE



Au niveau communal, deux continuités représentent la sous-trame forestière :

- Une continuité Nord-Ouest / Sud-Est en vallée de la Mance. Elle est représentée par des forêts de versant, des forêts riveraines et des forêts de fond de vallon.
- Une continuité Nord-Sud en parallèle à la vallée de la Moselle. D'une envergure régionale, cette continuité écologique forestière située sur le plateau et en haut de côte suit l'orientation Nord-Sud de la Côte de Moselle. A tendance thermophile, elle est représentée par la hêtraie calcicole et neutrophile.

Deux réservoirs de biodiversité participent de cette continuité :

- Vallée de la Mance (ZNIEFF + ENS) : Il s'agit d'un site de forêts riveraines et de forêt de vallon froid typique des vallons encaissés du plateau calcaire lorrain, avec un caractère submontagnard. Le cortège floristique est diversifié et adapté à ce milieu avec des espèces protégées ou remarquables (déterminantes ZNIEFF) telles que la Gagée jaune, l'Aconit tue-loup, la Corydale creuse ou la Lathrée clandestine (dont il s'agit de l'unique station lorraine).
- Gîtes à chiroptères d'Ancy-sur-Moselle et de Vaux (ZNIEFF) : Ce site accueille 10 espèces de chiroptères dont les gîtes sont situés dans le fort Driant et le fort du Bois de la Dame à Vaux. L'ensemble des coteaux et des forêts d'Ars-sur-Moselle font également partie de cette ZNIEFF en tant que territoire de chasse des chauves-souris ou de gîte potentiel. En effet, les ouvrages militaires existants sur le ban communal peuvent accueillir les chauves-souris en gîte d'hivernage ou de reproduction et notamment : les casemates présentes sur le coteau Driant, l'ancien fort au-dessus de la gendarmerie au lieu-dit Saint-Paul, le fort de Marival en limite communale avec la commune de Vaux. Une mine de fer désaffectée est également présente au Fond de Boncourt. Ce site avait été désigné en ZNIEFF lors de la description des ZNIEFF premières générations (410008853 Mine désaffectée du fond de Boncourt) mais il semblerait qu'elle ait été rebouchée, la ZNIEFF n'a donc pas été réactualisée en deuxième génération.

En lisière thermophile aux abords de fort Driant se trouve également une plante rare et protégée, la Laser à 3 lobes.



Casemate sur le coteau Driant



Ancien Fort Saint-Paul

ENJEUX IDENTIFIES :

- **Maintenir la continuité forestière existante entre les différents boisements, permettant le déplacement des espèces forestières au sein du ban communal et notamment les chiroptères entre leur gîte et leur territoire de chasse :** veiller au maintien des haies, ripisylves, vergers, arbres isolés qui créent un corridor écologique de type « pas japonais » entre les massifs Nord et Sud du banc communal ; préserver les grands massifs forestiers.
- **Veiller à la préservation des ouvrages militaires des coteaux, pouvant accueillir les chauves-souris en hivernage ou en reproduction.**

Enjeux de la sous-trame forestière du Parc naturel régional de Lorraine Commune d'Ars-sur-Moselle

Réalisation PnrL - Service biodiversité - Décembre 2015

Sources : ONF, PnrL, DREAL Lorraine

©IGN BD ORTHO® - Licence Standard d'utilisation N° 2006 CUPX 0239

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES.

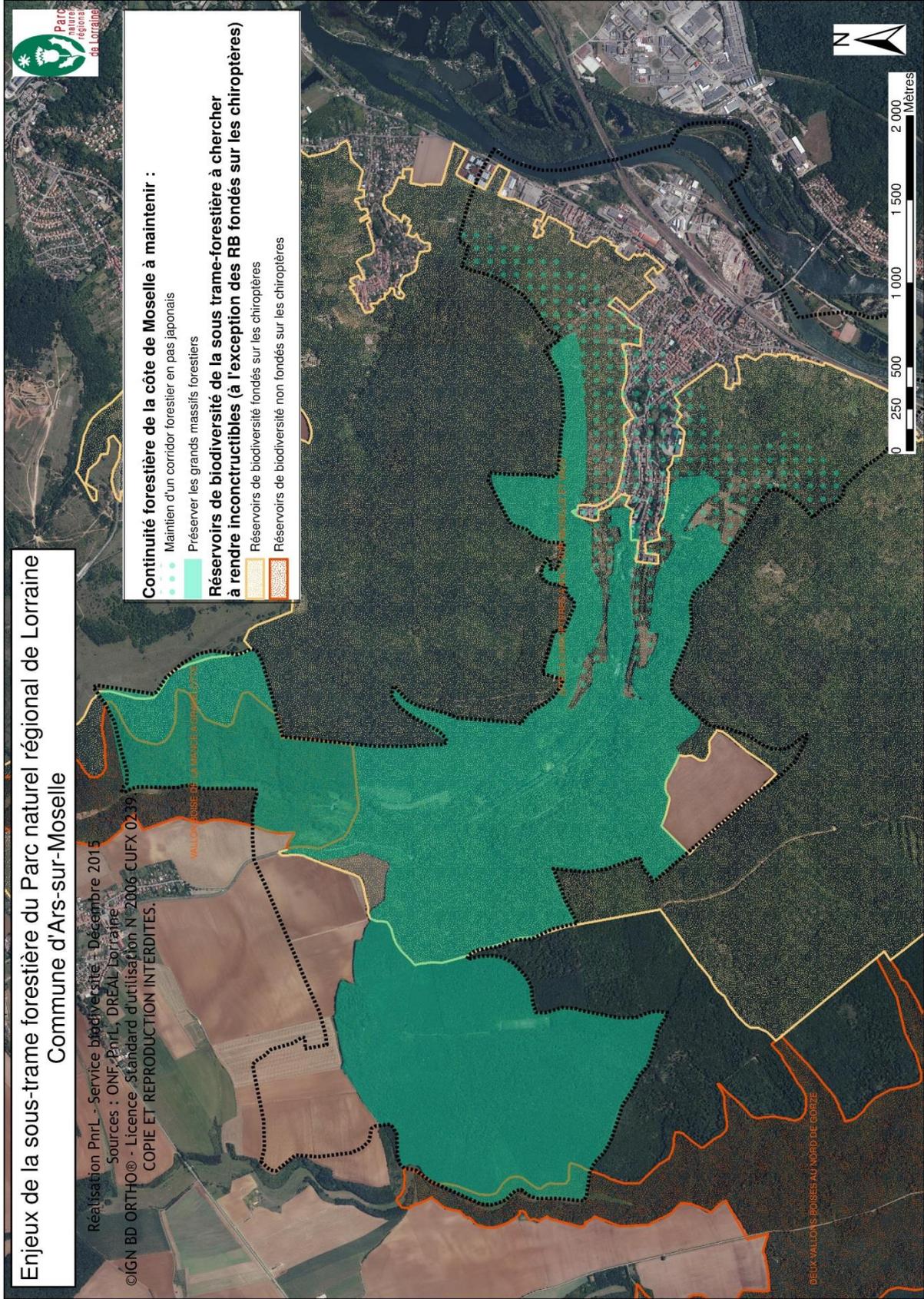


Continuité forestière de la côte de Moselle à maintenir :

- Maintien d'un corridor forestier en pas japonais
- Préserver les grands massifs forestiers

Réservoirs de biodiversité de la sous-trame forestière à chercher à rendre inconstructibles (à l'exception des RB fondés sur les chiropptères)

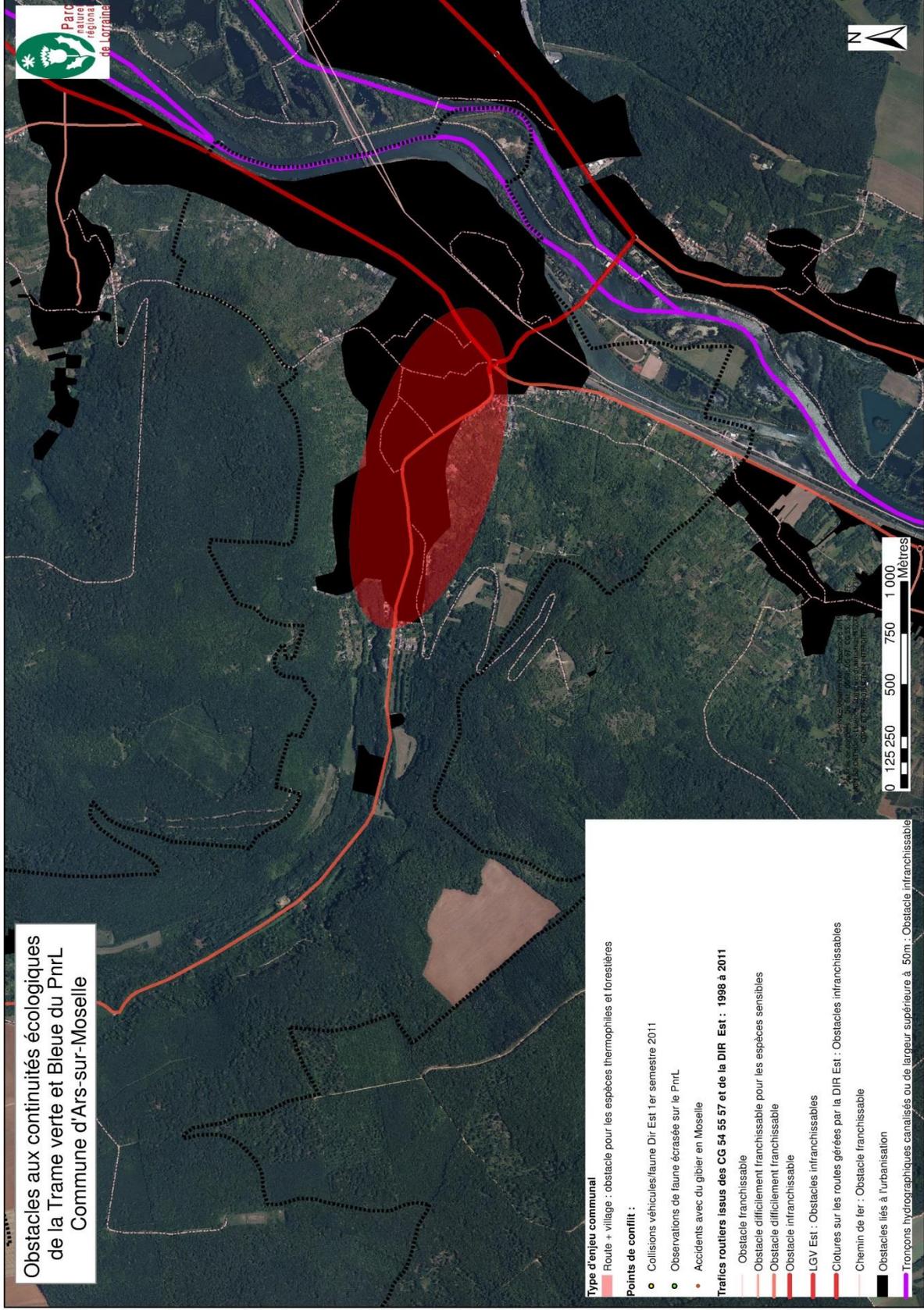
- Réservoirs de biodiversité fondés sur les chiropptères
- Réservoirs de biodiversité non fondés sur les chiropptères



DISCONTINUITES

La Route Départementale 11, qui relie la Route Départementale 6 à la commune de Gravelotte en passant par le centre-bourg d'Ars et le fond de vallon de la Mance, constitue une discontinuité majeure pour la Trame verte et bleue à l'échelle communale mais également à une échelle Parc. Cette route, additionnée à la zone urbaine du centre-bourg, fragmente les continuités thermophiles et forestières de la côte de Moselle de direction Nord-Sud. En effet, il s'agit d'une route à fort trafic (environ 6000 véhicules/jour en 2009) qui constitue un obstacle difficilement franchissable pour l'ensemble de la faune terrestre. Lorsque le trafic d'une route est compris entre 4000 et 10 000 véhicules par jour, les routes ne constituent pas des barrières imperméables pour les espèces qui tentent de franchir ces obstacles ; elles constituent en revanche les routes les plus mortelles pour celles-ci.

Obstacles aux continuités écologiques de la Trame verte et Bleue du PnrL Commune d'Ars-sur-Moselle



- Type d'enjeu communal**
- Route + village : obstacle pour les espèces thermophiles et forestières
- Points de conflit :**
- Collisions véhicules/faune Dir Est 1er semestre 2011
 - Observations de faune écrasée sur le PnrL
 - Accidents avec du gibier en Moselle
- Traffics routiers issus des CG 54 55 57 et de la DIR Est : 1998 à 2011**
- Obstacle franchissable
 - Obstacle difficilement franchissable pour les espèces sensibles
 - Obstacle difficilement franchissable
 - Obstacle infranchissable
 - LGV Est : Obstacles infranchissables
 - Closures sur les routes gérées par la DIR Est : Obstacles infranchissables
 - Chemin de fer : Obstacle franchissable
 - Obstacles liés à l'urbanisation
 - Tronçons hydrographiques canalisés ou de largeur supérieure à 50m : Obstacle infranchissable

SYNTHESE TERRITORIALE DES ENJEUX TVB

Côteaux et vallée de la Mance

Préserver le réservoir de biodiversité ENS/ZNIEFF Vallée de la Mance

Continuité écologique de la vallée de la Mance à préserver et à restaurer :
Réfléchir à l'effacement des obstacles à l'écoulement existants et éviter la création de nouveaux obstacles. Préserver le corridor forestier bordant le cours d'eau.

Continuité thermophile de la côte de Moselle et des coteaux de la Mance menacée par l'enfrichement à restaurer :

La restauration de ce corridor pourrait passer par une réouverture des coteaux : retour de vergers, protection des murs de pierres sèches et pierriers, pâturage des zones enfrichées...

Veiller à la préservation des ouvrages militaires des coteaux, pouvant accueillir les chauves-souris en hivernage ou en reproduction.

Maintien des prairies.

Côte et vallée de la Moselle

Continuité vallée de la Moselle à restaurer : Eviter la création de nouvelles gravières et la dégradation des milieux alluviaux résiduels, en particulier les prairies.

Continuité thermophile de la côte de Moselle menacée par l'enfrichement à restaurer :

La restauration de ce corridor pourrait passer par une réouverture des coteaux : retour de vergers, protection des murs de pierres sèches et pierriers, pâturage des zones enfrichées...

Veiller à la préservation des ouvrages militaires des coteaux, pouvant accueillir les chauves-souris en hivernage ou en reproduction.

Maintien des prairies.

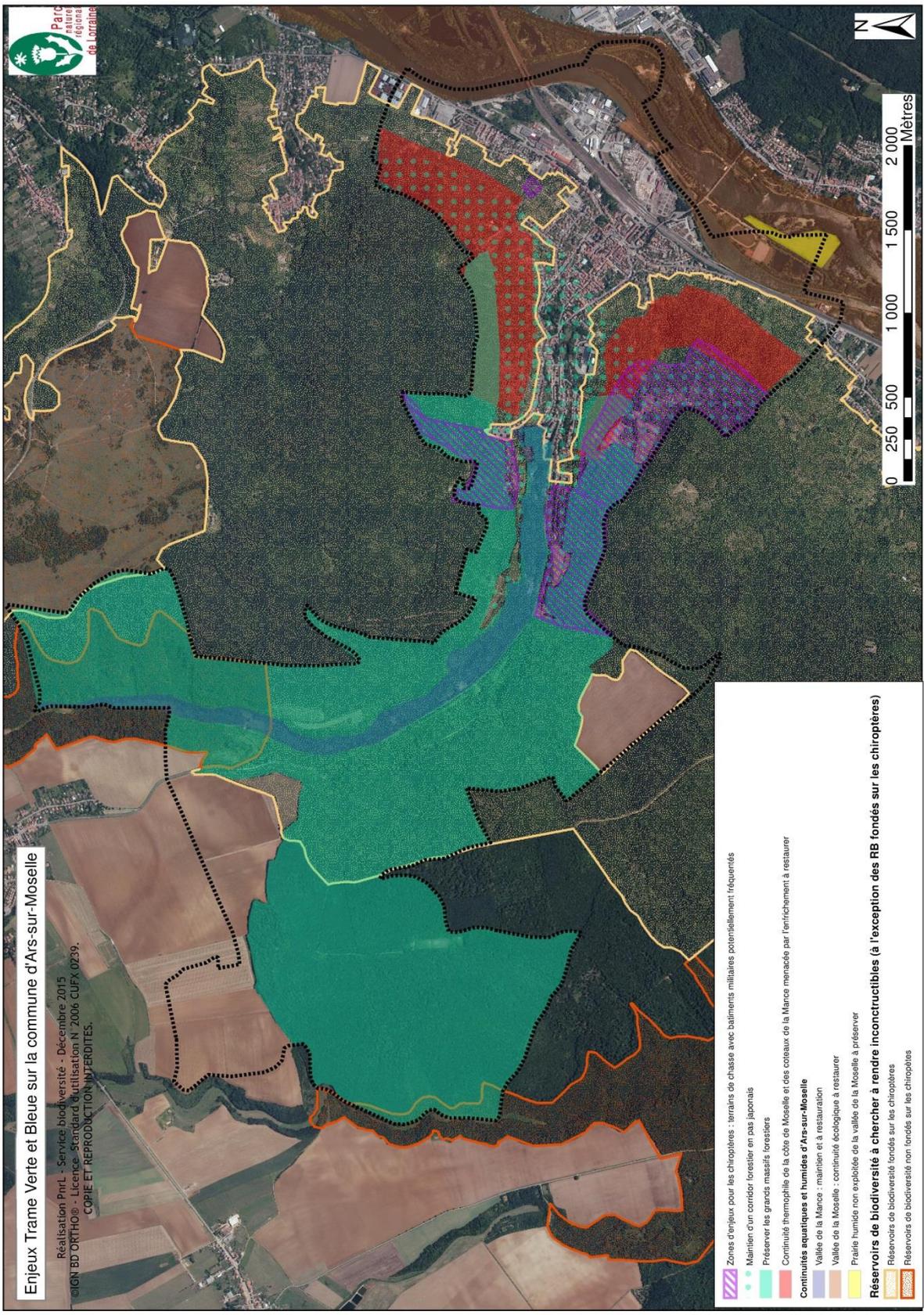
Ensemble du ban communal

Maintenir la continuité forestière existante entre les différents boisements, permettant le déplacement des espèces forestières au sein du ban communal et notamment les chiroptères entre leur gîte et leur territoire de chasse : veiller au maintien des haies, ripisylves, vergers, arbres isolés qui créent un corridor écologique de type « pas japonais » entre les massifs Nord et Sud du banc communal ; préserver les grands massifs forestiers.

Maintien des prairies sur l'ensemble du territoire communal.

Enjeux Trame Verte et Bleue sur la commune d'Ars-sur-Moselle

Réalisation Pnrl - Service biodiversité - Décembre 2015
 ©IGN BD ORTHO© - Licence Standard utilisation N°2006 CUFX 0239.
 COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES.



Les services du Parc se tiennent à la disposition de la commune pour l'accompagner dans la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de la Trame verte et bleue ou de la préservation de la biodiversité.

Exemple d'autres actions en faveur de la biodiversité qui pourraient être envisagées sur la commune d'Ars-sur-Moselle:

- Mise en place de suivis participatifs sur les hirondelles et les amphibiens
- Installation de nichoirs à chauve-souris...